

cameco+

*Communication Consultancy for
the Common Good*

Evaluation des besoins des Commissions Episcopales Nationales pour les Médias en Afrique Francophone

Par Mambulu Ekutsu

Aachen, Aout 2022

cameco.org

2022

Défis organisationnels préoccupants

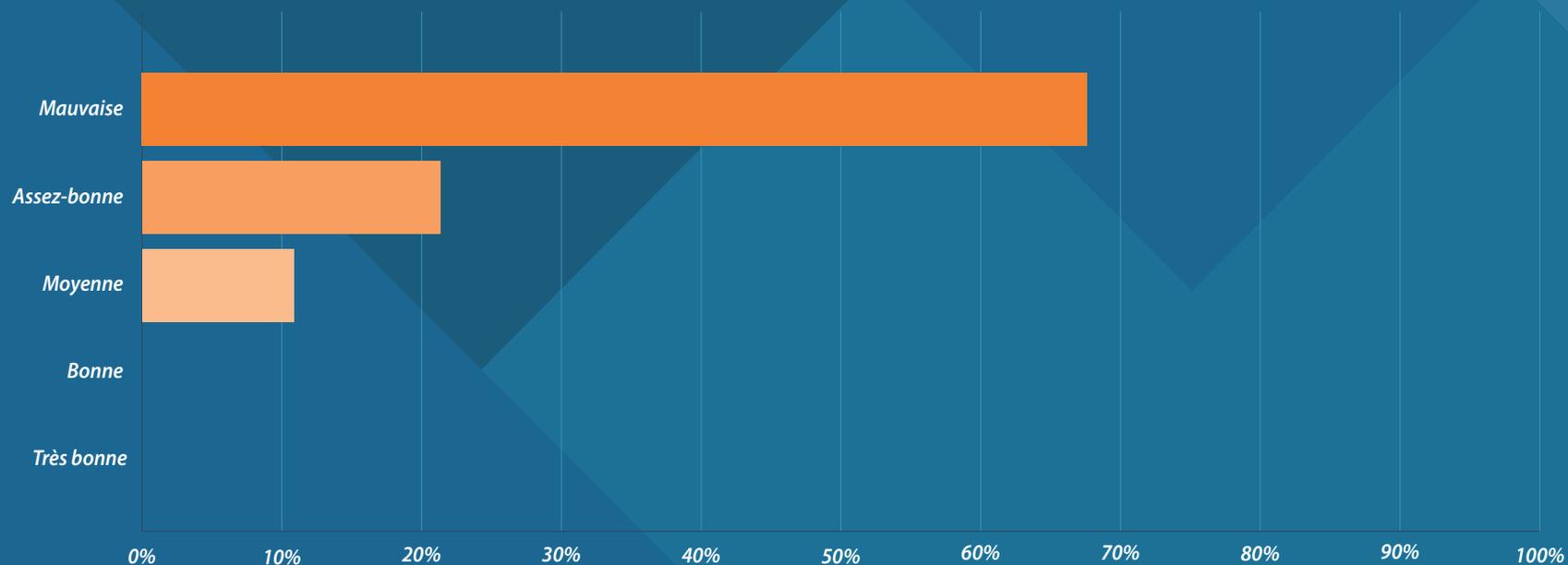
L'insatisfaction concernant les conditions générales de travail, le manque de budgets opérationnels, d'outils de travail audiovisuels et de personnel compétent, ainsi que le besoin urgent de formation et de renforcement des capacités pour une meilleure organisation, planification des projets et accès aux financements : tels sont les principaux défis identifiés dans une enquête menée en 2021 par le **CAMECO**, auprès des responsables des *Commissions épiscopales nationales des médias en Afrique francophone*.



Le niveau élevé d'insatisfaction concernant les conditions de travail

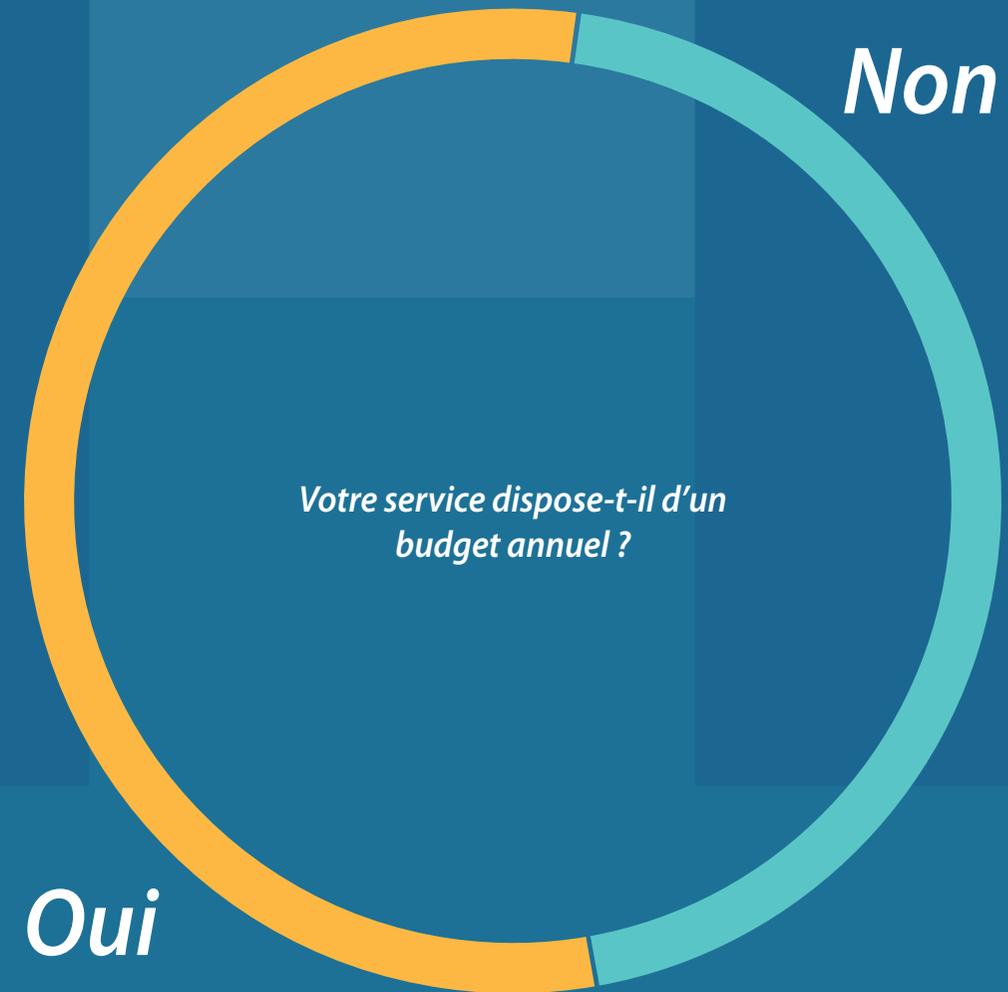
Deux tiers des participants ont exprimé un haut niveau d'insatisfaction quant à leurs conditions de travail (voir le graphique ci-dessous), bien qu'un nombre égal ait également déclaré ressentir un certain degré de satisfaction quant à la fonction qu'ils exercent

Comment jugez-vous l'adéquation des moyens (équipement technique, personnel et financement) mis à votre disposition pour la réussite de votre mission ?



Pas tous les secrétariats disposent d'un budget annuel

Les données à peine expliquées sont cohérentes avec les autres informations qui ressortent de l'enquête : quatre secrétaires sur neuf ont déclaré qu'ils géraient des secrétariats sans budget annuel (voir le graphique) ; sept sur neuf ont exprimé le besoin de disposer d'un équipement de production audiovisuelle, et huit manquaient de technologie et d'outils de bureau. Deux sur neuf ont également indiqué le besoin d'un(e) secrétaire de bureau et d'un véhicule de fonction.



Le rôle des subsides de la Société pontificale des missions dans la stratégie de financement

En ce qui concerne la stratégie financière de ces secrétariats, les données recueillies montrent qu'en dehors de la contribution des Conférences épiscopales, les Commissions nationales recourent secondairement aux subsides des Sociétés Missionnaires Pontificales de Rome (voir le graphique).

N.B. Ce graphique représente les résultats des réponses à une question ouverte. Les secrétaires ont eu la possibilité d'indiquer plusieurs sources de financement pour leur budget.

-  Conférence épiscopale
-  Fonds aléatoires internes
-  Subsides de ROME et des Œuvres Pontificales Missionnaires
-  Ventes de services externes et internes (aux autres commissions épiscopales)

Si oui, comment ce budget est-il financé ?



La nécessité d'améliorer les compétences en gestion

Deux tiers des secrétaires ont mentionné comme autre défi majeur des secrétariats, la nécessité d'être formés ou de participer à des séances de renforcement des capacités, afin de combler le déficit de compétences et de créer davantage de possibilités d'accès aux financements externes, ainsi que la nécessité du recrutement d'un personnel compétent. Ce constat est cohérent avec le fait qu'un seul secrétaire se considère comme suffisamment compétent en matière de planification de projets ; l'expérience en matière d'établissement de budgets est tout aussi faible, tandis qu'aucun des secrétaires n'a affirmé de posséder des compétences en matière de suivi de projets. Seul un tiers des secrétaires ont déclaré travailler sur la base d'un plan stratégique (voir le graphique).

Par ailleurs, il semble utile de souligner le pragmatisme avec lequel les évêques choisissent les responsables des secrétariats nationaux. La plupart choisissent des managers venant "du terrain", avec une expérience pratique acquise dans le monde des médias, et en particulier de la radio, qui reste le média le plus important. Plus de la moitié des secrétaires interrogées (cinq sur neuf) ont déclaré avoir au moins une licence ou une maîtrise en Médias et/ou communication. Parmi eux, quatre ont déclaré être arrivés à leur poste de secrétaire national après avoir travaillé dans les médias, et un après avoir travaillé dans le secteur de la communication. La plupart des secrétaires qui ont participé à l'enquête ont également indiqué avoir de meilleures connaissances et compétences par rapport à la radio, la presse écrite et la télévision, mais seulement des compétences et connaissances allant de faibles à moyennes, en ce qui concerne les médias en ligne, les médias sociaux et la production multimédia.

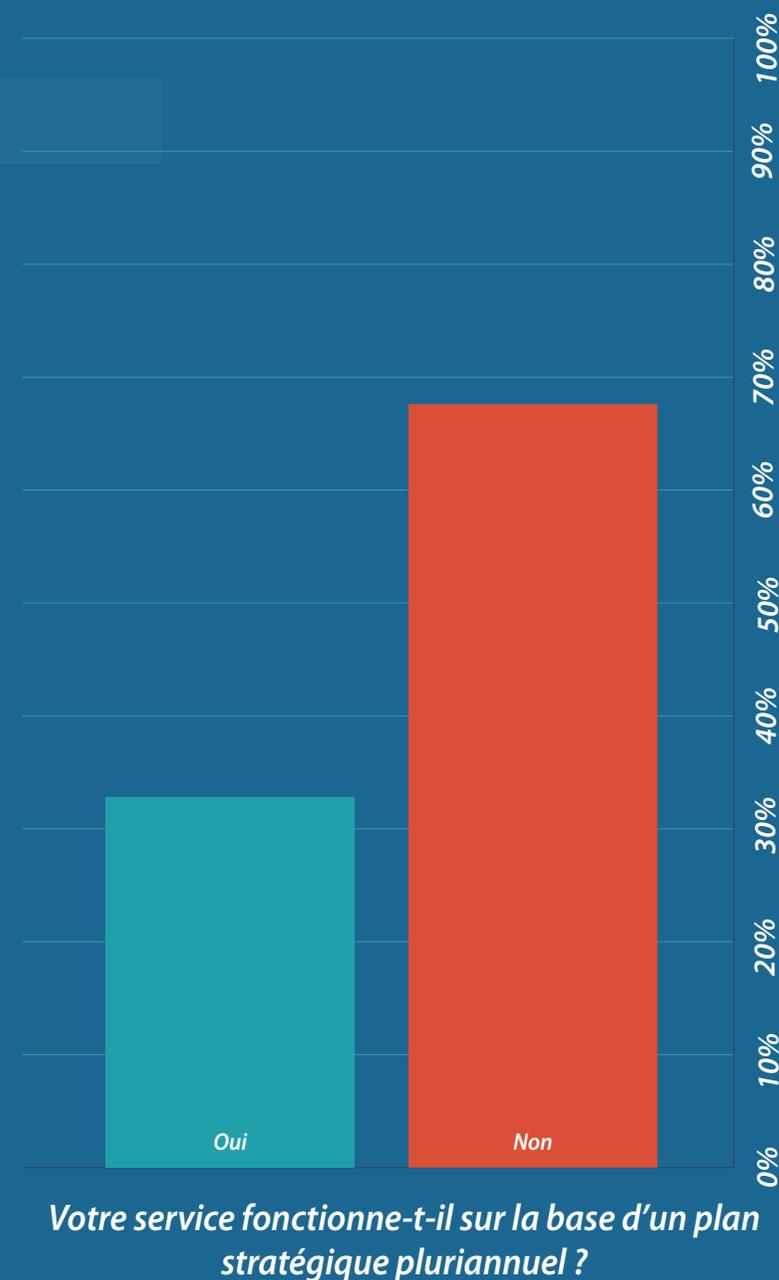




image: Freepik.com

Le défi du renforcement des capacités pour une meilleure gestion des médias en ligne et des médias sociaux

Ce déficit de connaissances et compétences dans le domaine des médias en ligne et sociaux contraste avec l'essor de ces nouveaux médias en Afrique subsaharienne. Posséder ou acquérir un haut niveau de connaissances et de compétences dans le domaine des médias en ligne et sociaux devrait probablement être un critère essentiel pour le développement des équipes des bureaux catholiques nationaux pour les médias et de la communication.

Les défis concernent également les aspects contractuels : trois secrétaires sur neuf déclarent ne travailler qu'à temps partiel. Cette information suscite des inquiétudes : l'ampleur de la tâche (coordination nationale) nécessite plutôt un engagement à temps plein de tous les secrétaires.

En ce qui concerne les aspects opérationnels, les secrétaires ont affirmé que l'organisation de conférences et de séminaires de formation étaient les principales tâches auxquelles ils consacraient les ressources à disposition ; un tiers d'entre eux ont souligné qu'ils investissent également les ressources à disposition dans des "activités d'attaché de presse (et de communication)" des conférences épiscopales respectives.

La taille variable des équipes des secrétariats

Les discussions en groupes qui ont suivi l'enquête ont été une occasion importante de recueillir, en ligne, des informations qualitatives pour comprendre d'autres aspects contextuels et organisationnels, par exemple que le rôle des bureaux de presse (et de communication) des Conférences épiscopales, joué par les secrétariats des Commissions, s'accomplit principalement par la gestion des sites web ou des réseaux sociaux des Conférences épiscopales et l'entretien des relations avec la presse, mais aussi par la production de contenus de portée nationale (programmes télévisés par exemple) destinés à être diffusés par les télévisions publiques nationales.

Certaines commissions envisagent de créer des stations de radio ou de télévision nationales des Conférences épiscopales. Ces discussions ont également permis de recueillir des informations concernant la taille des secrétariats nationaux, qui emploient en moyenne deux à cinq personnes pour leurs activités quotidiennes.

Ces échanges ont également été des moments importants de partage de connaissances et de certaines bonnes pratiques, sources d'inspiration. Un exemple inspirant à cet égard est la réforme de la Commission épiscopale pour les médias de la Conférence épiscopale du Cameroun, mise en place par Mgr Sosthène Léopold Bayemi Matjei, évêque d'Obala.



image: Freepik.com

Les recommandations des responsables des Commissions épiscopales nationales des médias

Les résultats de la recherche ont été présentés lors d'une réunion virtuelle de restitution organisée en juillet 2022, où les participants ont exprimé trois principaux besoins et recommandations.

Promotion de la mise en réseau et de l'échange de bonnes pratiques entre les Commissions nationales

Promotion du renforcement des capacités des dirigeants et des membres des Commissions nationales.
Thème de formation : stratégies de développement organisationnel ; planification et suivi des projets

Création de Commissions régionales pour les médias et la communication sociale en Afrique francophone, dans le cadre des associations épiscopales régionales telles que l'ACERAC - Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale, et l'ACEAC - Association des conférences épiscopales d'Afrique centrale